



Coulounieix-Chamiers

agenda21

Ensemble, construisons un avenir durable

n°2
Juin
2012

JOURNAL AGENDA21

Sommaire

Édito

Agenda 21 de ma ville p. 2

Où en est-on ? p. 2

L'Agenda 21 local, un bref rappel de définition p. 2

Deux étapes et un rendez-vous à la rentrée p. 3

La Charte Interne d'éco-responsabilité de la mairie p. 4

Vous avez la parole p. 7

Réduction des déchets lors des manifestations : des associations
et la mairie relèvent le défi p. 7

Coup de projecteur sur p. 12

Journée M'Ta Planète p. 12



Chers Concitoyens,

Je suis très heureux de vous présenter ce nouveau numéro du journal « Agenda 21 ». Le modèle de croissance de nos sociétés doit changer, les inégalités qu'il génère sont désormais avérées. Nous devons repenser notre conception du développement, fondé sur un développement économique responsable, une valorisation de l'environnement et sur une plus grande justice sociale.

C'est pourquoi modestement et humblement la Mairie s'est engagée dans la mise en place d'un agenda 21 local, avec déjà de nombreuses actions réalisées : signature de la charte 0 herbicide avec le Conseil Général, révision du Plan Local d'Urbanisme avec son volet environnemental très important, organisation d'éco-manifestations et surtout rédaction après un long travail de concertation et de coopération entre tous les agents, de la « Charte d'éco-responsabilité des services ». Cette charte est étrs importante pour la mairie, elle a valeur d'éco-exemplarité : en effet il me paraît très important que la municipalité se montre exemplaire en terme de développement durable. Deux grands projets en faveur du développement durable vont également se concrétiser avec l'éco-quartier Bellevue et l'étude du réseau de chaleur en chaufferie bois.

Dans le but de rendre notre commune encore plus attractive, notre politique municipale concilie le développement de notre territoire, avec un fort dynamisme économique et la valorisation de notre magnifique patrimoine naturel. Après la conception de l'agenda 21 spécifique à la mairie, vient désormais la phase d'élaboration de l'agenda 21 territorial. Sa réussite passe par la mobilisation de tous les acteurs locaux, de tous les habitants.

Vous connaissez l'importance que j'accorde à la démocratie participative et à tout ce qui permet le rapprochement entre élus et citoyens dans les décisions politiques. L'agenda 21 est un formidable outil de sensibilisation et de participation de tous les acteurs aux enjeux liés au développement durable. Il suscite l'échange autour d'un projet de territoire. Ce nouveau mode de gouvernance permet de redonner du sens à la vie démocratique locale. J'appelle donc de mes vœux cette grande mobilisation citoyenne autour de cet enjeu politique indispensable que représente le développement durable.

Ensemble construisons un avenir durable.

Votre maire,

Jean-Pierre ROUSSARIE

L'AGENDA 21 DE MA VILLE

Où en est-on ?



L'agenda 21 local, un bref rappel de définition

C'est à la fois un outil et un processus de développement, basé sur un objectif et des méthodes de développement durable.

Objectif : Le développement durable s'attache à concilier des impératifs environnementaux, économiques et sociaux pour le développement du territoire communal, par et pour ses habitants, ses entreprises, ses associations.

Méthode : introduire et améliorer de façon progressive et continue la réflexion globale, l'action transversale, la participation pour œuvrer en faveur du développement durable.

Les domaines d'action sont décidés par les élus municipaux. La commission extra-municipale, le comité 21, les services municipaux, les forums aiguillent le projet politique pour diagnostiquer, réfléchir à la mise en œuvre, aux mises à jour.



Deux étapes et un rendez-vous à la rentrée

En pratique, l'élaboration de l'agenda 21 local se décompose en 2 étapes :

1. La mairie se montre éco-responsable dans ses décisions et activités, dans une volonté d'exemplarité. Elle élabore une charte interne (présentée pages suivantes). Elle la met en œuvre avant de l'évaluer pour l'adapter dans une démarche d'amélioration continue. Cette charte permet aussi de tester des actions, de sensibiliser les partenaires et particuliers, avant de proposer d'élargir la réflexion en leur direction.
2. **La mairie propose à tous les Colomniérois de participer à une réflexion commune, lors de forums** (les forums 21), en commençant par un diagnostic territorial partagé et par l'élaboration d'un programme d'actions. **Rendez-vous dès la rentrée** pour ces réunions.



L'AGENDA 21

DE MA VILLE

La charte d'éco-responsabilité de la mairie



Réunion du Comité 21 du 5 mars 2012



Lundi 2 avril 2012 : Formation à l'éco-conduite du personnel municipal

Plan d'actions :

1. Réduction des déchets
2. Papier et fournitures de bureau
3. La restauration collective
4. Les réunions et manifestations
5. Consommation d'eau
6. Consommation d'énergie
7. Les déplacements
8. Les polluants
9. Biodiversité et qualité de l'eau
10. Conditions de travail et d'accueil / Egalité des chances
11. Marchés publics et commande publique

Le début de l'agenda 21 interne

La charte interne a été élaborée au sein des services de la mairie durant un trimestre. Elle se base sur les bonnes pratiques des salariés, les fonctionnements actuels des services, et propose des évolutions, voire des changements selon les domaines. Des changements sont déjà en cours au sein des services municipaux. L'ensemble du programme d'actions est appelé à être mis en œuvre d'ici fin 2014. Tous les salariés et les élus vont y contribuer.

Présentation du document

La charte d'éco-responsabilité est un plan d'actions en 11 domaines prioritaires (*détail ci-contre*). Chaque domaine fait l'objet d'une fiche composée de 4 parties, afin de donner un cap, des chiffres de référence, des engagements de la mairie et guider, de manière pratique, chaque salarié et élu dans son activité (*voir pages suivantes*).

Exemple de fiche de la Charte Interne

La restauration collective

Objectifs chiffrés pour fin 2014 :

- 80 % de ventes et achats locaux et/ou labellisés
- 80 % de produits d'entretien éco-labellisés
- 90 % d'approvisionnement régional
- 90 % d'approvisionnement local pour les fruits et légumes
- 80 % de produits de saison
- 70 % de produits bio

Nos engagements

- Les menus :
 - sont composés en concertation, par une commission des menus regroupant les familles, les enfants, les élus, les cuisiniers
 - sont validés par des spécialistes en matière d'équilibre alimentaire
 - sont composés en très grande majorité de produits locaux, cuisinés sur place et servis en bûche chaude
- Nous protégeons les ventes et achats de production locale et/ou labellisés - nous laissons la préférence aux produits locaux au profit de produits végétaux
- Nous augmentons la proportion de produits locaux et de saison, bio - nous recherchons en priorité des fournisseurs de Commerce local et solidaires et/ou locaux : SOC Pangeon (24, marché de La Roche, ...)
- Nous étudions au maximum l'usage de produits d'entretien non écologiques
- Les conditionnements individuels sont évités dans la mesure du possible (sauf conserves, temps)
- nous mettons en place une procédure de tri de 50% des déchets dans les cantines et les salles de restaurant
- Nous encourageons la vigilance sur les économies d'eau et d'énergie - fermeture des robinets et portes, suppression de toute fuite, extinction des appareils et réduction des vitres
- Nous formons le personnel aux nouvelles méthodes, procédures (réduction de bio et circuits courts, usage de produits ménagers par exemple)

Chiffres clés :
103382 repas servis en 2011 (les quatre écoles, portage des repas et accueil de loisir sans hébergement Jean-Sigales), 2 repas bio par mois servis sur l'année scolaire 2010-2011

Indicateurs de suivi

1. Présence des approvisionnements : proportion des produits locaux, labellisés, bio, bio de l'économie ou de l'économie solidaire
2. Nombre de repas avec produits végétaux ou remplacement de produits carnés

Et moi, que dois-je faire ?

- Je partage au plus de vigilance d'économies d'eau et d'énergie développée en fiches 7 et 8
- J'adapte les recommandations et nouvelles procédures pour la réduction et le tri des déchets (et des différents types de déchets)
- Je me forme aux nouvelles méthodes de travail liées à ma fonction : travail en responsabilité et approvisionnement locaux, utilisation des produits éco-labellisés, éco-conduite

Des objectifs chiffrés et datés

Des chiffres clés qui présentent le contexte dans lequel les actions sont mises en place

Des indicateurs qui permettront de mesurer les progrès accomplis grâce aux actions

Les engagements de la mairie

actions menées par la collectivité par le biais de décisions et d'actions collectives des élus et des services

Les actions des agents et des élus

contribution pratique de chacun par des actions concrètes à mettre en place dans son travail



L'AGENDA 21 DE MA VILLE

Autre exemple de fiche :

Consommation d'énergie Fiche 6

Objectifs chiffrés pour fin 2014 :

- 0,9 t de consommation en moins par rapport à 2010

Nos engagements

- Tous les locaux sont équipés d'ampoules à basse consommation.
- Nous mettons en place des ordinateurs à basse consommation.
- Nous éteignons tous les locaux de multiples manières pour réduire les dépenses en eau.
- Nous sensibilisons nos salariés et élus sur leur participation aux plans de réduction sur la consommation d'eau et d'électricité. Nous veillons à ne pas surchauffer en respectant les températures de chauffe légales.
- Nous isolons nos bâtiments les bâtiments le nuit.
- Nous favorisons la maîtrise de l'énergie en favorisant acheter nos produits et en effectuant les voyages.
- Nous lançons un programme de maintenance et de réparation de l'éclairage public.
- Nous sollicitons l'association à la qualification thermique de nos équipements, nous participons au plan d'air de l'agglomération pour réduire les consommations à améliorer les habits.
- Nous utilisons l'étiquette énergétique de la DAP pour prendre nos décisions de rénovation.
- Nous installons un réseau de chauffage en bois sur le parking Jacques-Auréli.
- Nos programmes de construction respectent les normes de qualité environnementale.

Chiffres clés :

- En France, si tous les foyers débranchaient leurs appareils en veille, l'énergie économisée correspondrait à la consommation d'électricité des villes de Lyon et Nice réunies, selon l'ADEME. Sur 24h, un appareil en veille consomme plus d'énergie que lors de 3h d'utilisation. Un ordinateur allumé 24h/24 consomme 139 € / an d'électricité. Un degré supplémentaire représente 7% de consommation énergétique en plus.
- A la mairie, en 2010, la consommation électrique a été de 228 300 €, dont 58 600 € consommés à l'éclairage public (travaux et études).

Indicateurs de suivi

1. Consommation électrique globale - consommation par bâtiment - consommation d'éclairage public
2. Nombre de bâtiments éligibles au contrat avec des normes environnementales

Et moi, que dois-je faire ?

- Partir au plan de réduction d'énergie d'énergie d'énergie
 - Débrancher mes bureaux et les locaux communs en fin de journée
 - Ne mettre en veille mes appareils électriques quand je m'absente de bureau
 - Ne pas aller chaque jour avec que le tableau et la climatisation de mon bureau
 - Ne débrancher la charge de mes appareils mobiles en fin de charge
 - Ne mettre à l'extinction des appareils connectés si je quitte l'étage en dernier
 - Ne partager à la culture du chauffage et de la climatisation. En été, je ne mets pas la climatisation en mode à moins de 25°C. Lorsque j'arrive mon bureau, je coupe le chauffage ou la climatisation, si j'en ai la possibilité.

La charte interne sera remise à chaque salarié fin juin après adoption par le Conseil municipal. Le document sera consultable et téléchargeable sur le site de la mairie : www.coulounieix-chamiers.fr.

VOUS AVEZ LA PAROLE

Zoom sur des actions en cours dans le domaine de la réduction des déchets lors des manifestations : des associations et la mairie relèvent le pari !

Réduction des déchets : les démarches Développement Durable d'organismes de manifestations sur la commune. C'est un bon exemple de lien entre l'agenda 21 interne et l'agenda 21 territorial. L'agenda 21 interne et territorial ont une même finalité, concourir au développement durable de la commune. Pour progresser en même temps sur l'activité de la mairie et sur les activités menées sur le territoire, il faut tous marcher dans la même direction. Il doit y avoir une logique, un lien entre toutes ces activités. C'est l'objectif du travail sur l'agenda 21 (ateliers en interne à la mairie et forums 21, comité 21 avec les habitants et acteurs de terrain que sont les structures pédagogiques, associatives, productives, les collectivités partenaires).

Quel intérêt ? Il s'agit de CONCILIER L'ORGANISATION D'UNE MANIFESTATION ET LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT. En rassemblant ponctuellement un public important, ces événements génèrent des impacts sur l'environnement.

La démarche des organisateurs a des conséquences en deux temps :
- Premier temps, on évite ou on réduit les impacts négatifs de la manifestation et on essaie d'avoir des impacts positifs (consommation responsable) ;
- Second temps, on profite de l'afflux de personnes pour être une vitrine de comportements vertueux à reproduire chez soi : tri, choix du transport collectif, limitation des consommations d'énergie, achats...

Comment ? Des guides des « éco-manifestations » existent. Ils aident chaque organisateur de manifestation, dans la prise en compte pratique et concrète de l'environnement. Des organismes vous proposent des solutions, des conseils, comme le fait le SMD3 (Syndicat Départemental des Déchets de la Dordogne) sur le terrain de la prévention des déchets.



VOUS AVEZ

Sur internet :

• Guide pratique du Conseil général de la Dordogne :

Indications pratiques et adresses locales (40 pages).

Téléchargeable à l'adresse :

agenda21.cg24.fr



Pdf
(1,91 Mo)

• Programme pour les événements éco-responsables en Région Poitou-Charentes

• Guide «Manifestations sportives et développement durable» de l'UFOLEP

• Plate-forme des événements durables sur le territoire Grand Lyonnais

La démarche des manifestations responsables engagée en interne.

L'année dernière, 500 verres en plastique lavables ont été achetés et expérimentés lors de plusieurs manifestations (M' ta planète, défilé intergénérationnel par exemple). Les rafraîchissements des réunions sont servis dans du verre et lavés dans un lave-verres.

Lors des discussions préparatoires à la charte d'éco-responsabilité de la mairie, les services concernés par l'organisation de réunions et de manifestations se sont questionnés sur l'utilisation de verres lavables plutôt que des verres jetables. La réflexion a porté sur l'impact environnemental et économique des pratiques actuelles et sur la généralisation et l'impact des nouvelles pratiques. La réflexion a débouché sur la rédaction d'une fiche entière dédiée aux réunions et manifestations municipales, et qui inclut les questions de prévention et tri des déchets, les questions liées à la communication...

La mairie envisageait d'investir dans un nouveau stock de vaisselle, et à terme de proposer leur prêt aux associations, entreprises, particuliers, dans le cadre de son agenda 21 territorial. Mais, du nouveau est arrivé du côté du SMD3.

Le prêt de verres : une opportunité saisie par la mairie et les associations.

Le principe est de pouvoir emprunter des gobelets en plastique tels qu'on les voit fleurir et se généraliser dans les festivals, les férias depuis quelques années. Les verres sont gratuits (contre consigne). Réservés 45 jours à l'avance, ils sont retirés puis rendus (sales) à Antonne pour être lavés, séchés, stockés.

LA PAROLE

Un stock de plusieurs milliers de verres attend tous les utilisateurs du département (particuliers, assos, entreprises, collectivités, scolaires).

Du concret sur la commune.

Plusieurs organisateurs d'évènements sur la commune ont entamé cette démarche. Journal agenda 21 a rencontré deux d'entre eux, à la sortie d'une réunion organisée le 5 avril dernier par le SMD3 : Jocelyne Barbier, responsable du pôle animation à la mairie, et Christian Bos, président du comité des fêtes colonniérois.

La mairie projette donc de compléter le système par un kit de communication à télécharger sur son site afin de permettre aux organisateurs un affichage adapté (explications, fonctionnement avec ou sans consigne pour informer, sensibiliser et éviter la perte de verres).



Ci-contre :
l'atelier à l'ESAT d'Antonne
(établissement spécialisé
d'aide par le travail) chargé de
la gestion du stock de verres
prêté par le SMD3.

Utile :

Ils seront présents à M' ta planète le samedi 30 juin :

• Site du SMD3 pour les nouvelles consignes de tri : smd3.fr



• Retirer des sacs jaunes, composteurs et se faire accompagner par les ambassadeurs du tri :
Tél. : 05.53.35.86.25/23
jc.vialle@agglo-perigueux.fr
y.castelleti@agglo-perigueux.fr

• Contact pour prêt de gobelets et infos sur la prévention des déchets :
Tél. : 05.53.45.58.90
a.bourland@smd3.fr
m.laydis@smd3.fr

• Location de vaisselle variée en verre. Association Le Tri-cycle enchanté.
Tél. : 05.53.03.73.04
le-tri-cycle-enchante@no-log.org



VOUS AVEZ LA PAROLE

JAG21. Vous faites partie des premières personnes auxquelles le SMD3 a présenté sa proposition de prêt de verres. Qu'est-ce qui vous intéresse dans ce système ?

Ch. B. : le prêt gratuit et la chasse au gaspillage nous intéressent.

J.B. : le concept est intéressant, à voir dans la pratique. Sur les buvettes des animations municipales, il y a très peu de verres en plastique car les associations partenaires utilisent la vente de canettes. Elles sont recyclées si elles sont triées. Pour le marché de Noël, nous avons incité au tri, mais il y a des améliorations encore possibles.

JAG21. Y aviez-vous pensé avant ?

Ch. B. : oui et nous réfléchissions à en acheter, mais ça aurait été plus difficile à mettre en œuvre.

J.B. : seulement en théorie car dans la pratique je ne me voyais pas laver des centaines de verres à la clôture des manifestations, dans le lavabo du SAVA ou le lave-verre de la mairie !

JAG21. Pour quoi pensez-vous le mettre en place et quel public sera concerné ?

Ch. B. : 1^{ère} mise en place pour la fête du bourg de Coulounieix et toutes les autres fêtes. Ce sont des manifestations tout public, pour les Colomniérois et au-delà. J'ai réservé 3000 verres à l'issue de la réunion de présentation.

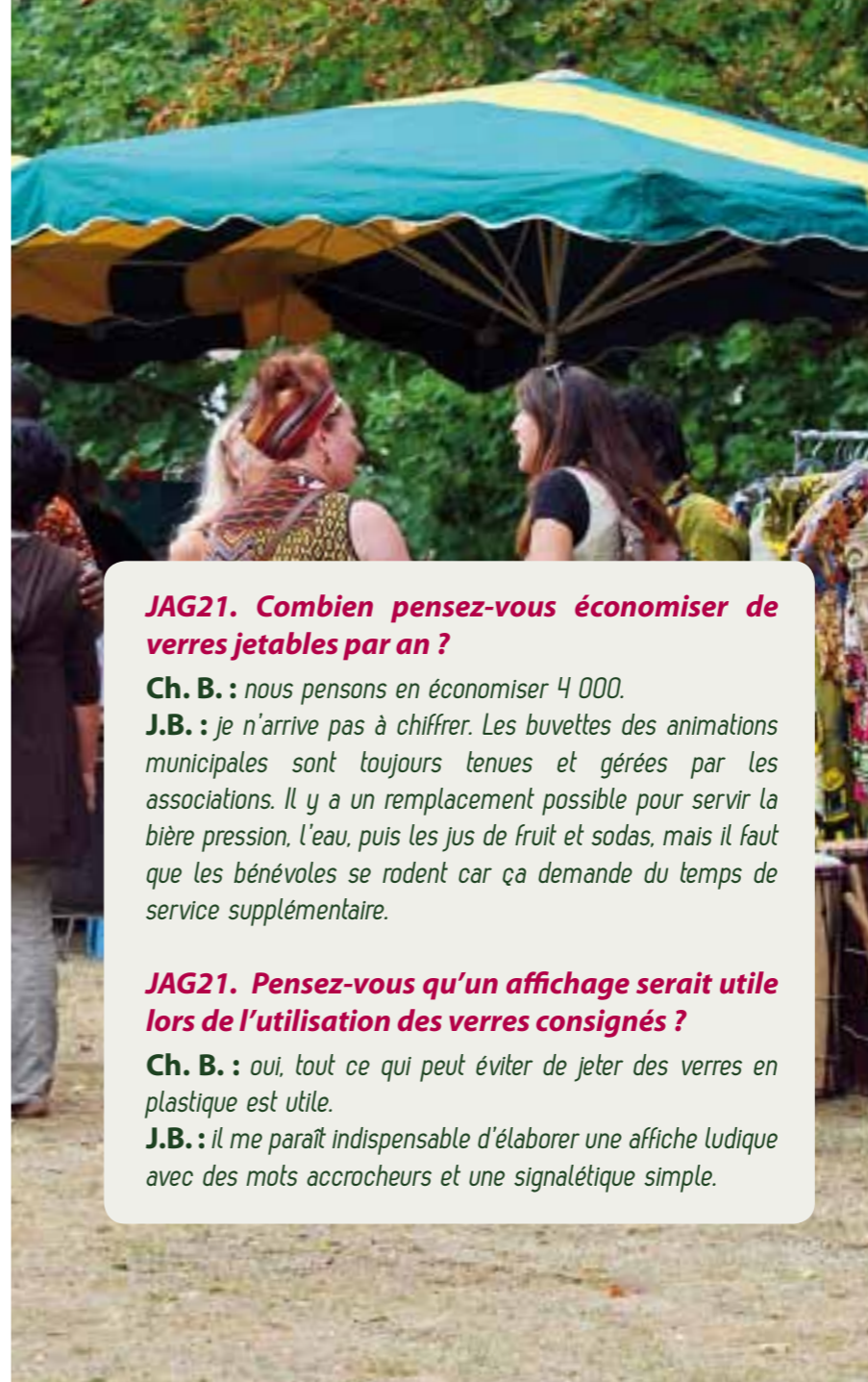
J.B. : la prochaine animation avec les associations est la soirée «Bodégas» le 8 juin au soir. C'est principalement un public familial. Je vais évoquer le sujet lors de la réunion de mise en place.



Jocelyne Barbier,
responsable du
pôle animation



Christian BOS,
Président du
Comité des Fêtes



Autre exemple d'une démarche Développement Durable d'organisateur : l'offensive des jeunes du COCC HANDBALL

JAG21. Quel est votre angle d'attaque sur le terrain des réunions et éco-manifestations ?

«Prioritairement l'information aux adhérents et au public pour ne pas laisser de déchets où nous passons. Nous voulons aussi progresser sur la réduction du volume des déchets produits, et sur leur tri (canettes, bouteilles, emballages plastiques). Mais en nous adaptant à la pratique de notre sport. Par exemple le verre et les grandes contenances ne sont pas envisageables sur la surface de jeu ou aux abords.

Nous allons aussi sur le terrain des transports en co-voiturant au maximum, sur celui de la réduction de papier via les mails par exemple et sur le terrain social par des tarifs bas ou la promotion féminine. Nous comptons aussi prochainement réfléchir aux achats, que nous souhaitons plus locaux et plus écologiques. C'est possible pour les repas des sportifs, des familles et encadrants et des supporters. Le « COCC Hand tour » devient cette année le « COCC Goes Green » ! Rendez-vous le 24 juin.

JAG21. Combien pensez-vous économiser de verres jetables par an ?

Ch. B. : nous pensons en économiser 4 000.

J.B. : je n'arrive pas à chiffrer. Les buvettes des animations municipales sont toujours tenues et gérées par les associations. Il y a un remplacement possible pour servir la bière pression, l'eau, puis les jus de fruit et sodas, mais il faut que les bénévoles se rodent car ça demande du temps de service supplémentaire.

JAG21. Pensez-vous qu'un affichage serait utile lors de l'utilisation des verres consignés ?

Ch. B. : oui, tout ce qui peut éviter de jeter des verres en plastique est utile.

J.B. : il me paraît indispensable d'élaborer une affiche ludique avec des mots accrocheurs et une signalétique simple.

COUP DE PROJECTEUR

Journée M'ta planète «Consommer autrement»

Le programme de la journée du 30 juin :

Midi

Inauguration suivie d'un pique-nique dans le parc (buvette avec rafraîchissements et grillades (*amicale des locataires*), vente de fruits et desserts locaux / démonstration de Danse Africaine (*ALC*).

De 14H à 17H

Atelier Jeunesse // arts plastiques et sculpture 3D pour enfants et jeunes : MA MACHINE DU FUTUR (*animés par Bérénice Kuchler*) // Expo des œuvres réalisées lors des ateliers au cours de l'année en périscolaire, accueil de loisirs, aux clubs du soir, au CMS Bayot-Sarrazi et par le CME // Roman photos COMPOST au RESTO

Stands pour tous : Emmaüs, ressourcerie // Épicerie 24 et la Ruche : produits locaux, cultures maraîchères et bio // ambassadeurs du tri, prévention des déchets (*CAP et SMD3*) : composteurs, tri, organisation d'éco-manifestations // thermographie (*CAP*) // conseils sur l'éco-construction et l'éco-conception // jardinage

14H30, en parallèle

Projection du film documentaire «République de la Malbouffe»
suivie d'un débat (détails ci-contre).

17H

Remise des récompenses éco-gestes avec les catégories éco-reporters, éco-manifestations, entreprises ... et clôture autour d'un pot de l'amitié



*Société de production
La huit et Rebus-Xavier
Denamur, producteur exécutif.
72 min – sortie nationale
février 2011. Droits de diffusion
offerts exceptionnellement
par la société de diffusion.
Site : <http://www.republiquedelamalbouffe.com/>*

«RÉPUBLIQUE DE LA MALBOUFFE»

Film documentaire de Jacques Goldstein, inspiré par Xavier Denamur, restaurateur.

Ce restaurateur engagé dénonce l'industrialisation croissante de la chaîne alimentaire, jusque dans les grands restaurants, et le poids des lobbies sur la réglementation. Farouchement opposé à la baisse de la TVA dans la restauration, Xavier Denamur pointe du doigt les enjeux politiques, sanitaires, économiques et culturels de la malbouffe, qui s'invitent régulièrement dans l'actualité mais peu sur la scène politique.

M'ta planète : consommer autrement

Xavier Denamur sera présent à M'ta planète pour discuter avec les spectateurs. Des restaurateurs périgourds viendront également. Jacqueline Leymarie, restauratrice à Sorges représentera l'Union des Métiers et Industries de l'Hôtellerie et son restaurant « l'auberge le Truffe ». Sera également présent Nicolas Lamstaes (restaurant le «L» à Périgueux).

En ces temps de crise économique, sociale, et écologique profondes, ce film et la discussion qui suivra, nous donnent l'occasion de discuter du phénomène que l'on qualifie de «malbouffe» avec des professionnels de la restauration. Qu'appelle-t-on malbouffe ? Quels sont les circuits économiques, de décision, de production et transformation qui règnent sur notre alimentation, et donc notre santé, nos modes de vie et notre portefeuille ?

M'ET A PLANETE



Journée Développement durable

thème : «**Consommer autrement**»

Pour les enfants et les ados :

Atelier «**MA MACHINE DU FUTUR**»

Pour tous :

expositions // Pique-nique dans le parc // **buvette et produits locaux** //
stands // Ciné débat à 14 heures 30 : «**République de la Malbouffe**» en
présence de Xavier Denamur, restaurateur parisien et producteur du
film, et de restaurateurs périgourdins // remise des récompenses
« éco-gestes » et pot de l'amitié

samedi 30 juin 2012

12h - 18h

**Château des Izards
Coulounieix-Chamiers**

Entrée gratuite

www.coulounieix-chamiers.fr

▲ Infos au 05.53.35.57.57 / agenda21@coulounieix-chamiers.fr